Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Etat de Vaud adhère à l'Association Pôle Chablais Vaud

Afin que les dossiers du pôle de développement de l'Association régionale pour le développement du district d'Aigle (ARDA) progressent, le Conseil d'Etat a accepté que l'Etat de Vaud adhère à la future Association Pôle Chablais Vaud, dont feront également partie les communes d'Aigle, Ollon, Bex, Villeneuve, Rennaz et Noville. Le pôle Chablais Vaud est formé de quatre sites - Aigle, Bex, Ollon et Villeneuve - répartis sur les six communes membres de l'Association.

Les buts de Pôle Chablais Vaud sont, notamment, de gérer et promouvoir les zones d'activités du pôle en conformité avec les buts et principes de l'aménagement du territoire et de la politique cantonale de promotion économique, d'orienter la localisation des nouvelles entreprises en fonction des domaines de compétences reconnus, ainsi que de rechercher et gérer les fonds nécessaires à l'organisation et à la gestion des pôles. Assurer le rôle d'interlocuteur local des organes cantonaux chargés de la mise en ?uvre du plan cantonal des pôles est également l'un de ses objectifs.

Du fait de sa proximité, le Canton du Valais se voit accorder un statut d'observateur avec voix consultative. Il sera représenté par l'Association régionale Monthey-St-Maurice (ARMS).

L'adhésion de l'Etat de Vaud à Pôle Chablais Vaud lui permettra de suivre le développement de ce pôle d'une manière active, cela d'autant plus que des soutiens financiers seront sollicités dans le cadre du crédit d'engagement sur les pôles. Cette adhésion n'entraînera cependant pas un financement automatique des investissements.

Le Canton sera représenté au sein de l'Association par un représentant du Service de l'économie et du tourisme (SET) pour les aspects liés à la promotion économique des

sites et par un représentant du Service de l'aménagement du territoire (SAT) pour ceux relatifs à l'aménagement et aux équipements des terrains concernés.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 19 juin 2002

Luigi Brachetta, économiste au Service de l'économie et du tourisme, 021/316'60'06 - Roland Hayez, responsable de projets au Service de l'économie et du tourisme, 021/316'60'18